

COMITE DIRECTEUR

des 16 & 17 février 2024



FFBB



DAJI

Stéphanie PIOGER

1. Point général

The background features a vertical color gradient from dark blue on the left to bright red on the right. Two thick white curved lines are overlaid on the background, starting from the top and curving downwards towards the right side of the frame.

3. Process électoral

The background features a vertical color gradient from dark blue on the left to bright red on the right. Two thick white curved lines are overlaid on the background, starting from the top and curving downwards towards the right. One line is a simple curve, while the other is a more complex shape that resembles a stylized letter 'A' or a large bracket.

La Commission des Athlètes de Haut Niveau et les Collèges arbitres et entraîneurs

- Prévoir dans le Titre Ier « La Fédération » des Règlements Généraux ou le Titre VI « Intégrité des Compétitions » qui changerait de nom
- Sorte de « **Code électoral** » qui reprendra :
 - Modalités de publicité des élections
 - Modalités de candidature / Contrôle des candidatures
 - Modalités de vote:
 - Pas de quorum (comme élection CD) / Deux tours / Majorité absolue puis majorité relative / Dématérialisé
 - Pas de procuration / pas de mandat
 - Révocation
 - Définition de l'olympiade / Mandat de 4 ans
 - En cas de vacances ?
 - *Pourvoir au remplacement, nouvelles élections pour la saison suivante*

Commission des Athlètes de Haut Niveau

- Conditions pour être électeur et/ou candidat
 - 16 ans au jour de l'élection
 - Être inscrit sur la liste établie par la DTN, répondant à:
 - Avoir été inscrit sur une liste ministérielle entre le 1/01/2017 et la dernière liste produite en août 2024
 - Avoir participé à au moins deux compétitions de la liste ci-jointe

Règles FIBA:

a. La Coupe du monde de basket-ball FIBA ; b. Les qualifications et pré-qualifications pour la Coupe du Monde de Basketball FIBA ; c. La Coupe du monde de basket-ball féminin FIBA ; d. Les tournois de qualification et les pré-qualifications pour la Coupe du Monde de Basketball Féminin FIBA ; e. Les Coupes Continentales FIBA ; f. Les qualifications pour la Coupe Continentale FIBA ; g. Les Coupes Continentales Féminines FIBA ; h. Les épreuves de qualification pour les Coupes Continentales Féminines FIBA ; j. Les tournois olympiques de basket-ball ; j. Les tournois de qualification olympique FIBA, les qualifications olympiques féminines FIBA, les tournois de pré-qualification olympique FIBA et tournois olympiques féminins FIBA, les tournois de pré-qualification ; k. La Coupe du Monde de basket-ball FIBA U19 et le Championnat du monde de basket-ball féminin FIBA U19 ; l. La Coupe du Monde de basket-ball FIBA U17 et le Championnat du monde de basket-ball féminin FIBA U17 ; m. Toutes les Coupes Continentales FIBA pour les catégories Jeunes (par exemple U20, U18, U16, etc.), ainsi que tous les matchs et tournois de qualification pour les compétitions ci-dessus.

Commission des Athlètes de Haut Niveau

- Conditions pour être électeur et/ou candidat
 - Avoir participé à au moins deux compétitions de la liste ci-jointe
- Conditions complémentaires pour être candidat
 - Être licencié FFBB à la date du dépôt de candidature

Règles FIBA:

Les compétitions officielles de l'équipe nationale FIBA 3x3 désignent les compétitions de l'équipe nationale FIBA 3x3 suivantes, quelle que soit la catégorie d'âge :

- a) Jeux Olympiques,
- b) Jeux Olympiques de la Jeunesse,
- c) Coupes du monde FIBA 3x3,
- d) Coupes de zone FIBA 3x3,
- e) Ligue des Nations des Jeunes FIBA 3x3
- f) Qualifications pour les compétitions officielles des équipes nationales FIBA 3x3

Également :

- g) FIBA 3x3 World Tour
- h) FIBA 3x3 Challenger
- i) FIBA 3x3 Women's Series

Représentant des arbitres ou des entraîneurs

- Conditions communes aux arbitres et entraîneurs pour être électeur et/ou candidat
 - 16 ans au jour de l'élection
 - Être licencié au 1^{er} Septembre depuis plus de 6 mois

- Conditions spécifiques aux arbitres pour être électeur et/ou candidat
 - Être titulaire à minima du niveau d'arbitre départemental
 - Avoir été désigné au moins une fois sur la saison 2024-2025, avant le 30/10/2024

- Condition spécifique aux entraîneurs pour être électeur et/ou candidat
 - Être titulaire d'un diplôme reconnu au titre du statut de l'entraîneur

Gestion des conflits potentiels

- Conflits pour les votants

Fonction	Situation au moment du vote	Décision Bureau Fédéral du 14/02/2024
Président ou mandataire d'un club	Lien de parenté possible avec un candidat au Comité Directeur	Pas d'incompatibilité
	Salarié de la FFBB, LNB, Ligue, Comité ou d'une de leurs filiales/structures annexées	Pas d'incompatibilité
	Candidat au Comité Directeur	Pas d'incompatibilité
Représentant de Ligue et/ou de Comité	Lien de parenté possible avec un candidat au Comité Directeur	Pas d'incompatibilité
	Salarié de la FFBB, LNB, Ligue, Comité ou d'une de leurs filiales/structures annexées	Pas d'incompatibilité
	Salarié d'un club	Pas d'incompatibilité
	Représentant de plusieurs structures (LR et CD), cumul avec Président ou mandataire de club	Principe d'interdire le cumul.
	Candidat au Comité Directeur	Pas d'incompatibilité
	Président de Ligue ou Comité	Pas d'incompatibilité
Entraîneur	Salarié de la FFBB, LNB, Ligue, Comité ou d'une de leurs filiales/structures annexées	Pas d'incompatibilité Maintien du fait que les cadres d'Etat ne peuvent participer au vote, suivant le code de déontologie
	Salarié d'un club	Pas d'incompatibilité
	Autres cas	Pas d'incompatibilité
Arbitre	Salarié de la FFBB, LNB, Ligue, Comité ou d'une de leurs filiales/structures annexées	Pas d'incompatibilité
	Salarié d'un club	Pas d'incompatibilité
	Autres cas	Pas d'incompatibilité

Gestion des conflits potentiels

- Conflits pour les candidats au Comité Directeur

Salarié	De la FFBB	Peut être candidat, s'il est élu doit démissionner pour pouvoir siéger au CD.
	D'une Ligue régionale ou d'un Comité	Peut être candidat, s'il est élu doit démissionner pour pouvoir siéger au CD
	Salarié d'un club	Pas d'incompatibilité
Dirigeant rémunéré	Par la FFBB ou Ligue ou Comité ou club	Pas d'incompatibilité
Elu	Elu d'une Ligue, Comité ou club	Pas d'incompatibilité

Processus électoral

- Présentiel obligatoire pour les représentants Ligues et Comités à l'AG FFBB
- Calendrier modification des statuts de la FFBB
 - 9 mars validation des textes par le Bureau Fédéral.
 - Entre 10 et 12 mars, envoi au Comité Directeur pour validation
 - Convocation de l'AG le 14 mars, avec note explicative, et textes, sur la totalité du processus
 - 04 avril Webinaire avec délégués, Ligues et Comités et vote ouvert dans la foulée avec une date de fin au 8 avril. Vote via une consultation par mail